

Programme de la Formation

DIRIGER UNE ENTREPRISE DE MOE/3 - Gestion financière : enjeux, méthodes, outils de gestion : de la maîtrise des coûts de production au recouvrement

1 jour soit 7 heures de formation

4 heures en formation à distance - 3 heures de travail individuel à distance
1 étape de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Gestion MOE 3 - gestion et outils financiers <u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 2 novembre 2020 <u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 22 novembre 2020 <u>Etapes à valider</u> : 1 <u>Date de l'évaluation finale</u> : 12 novembre 2020	Distanciel synchrone	jeudi 12 novembre 2020, 09h00 - 11h00	100 % à distance
	Distanciel synchrone	jeudi 12 novembre 2020, 14h00 - 16h00	100 % à distance

CONTEXTE GÉNÉRAL

La direction de l'entreprise est responsable de la gestion financière qui consiste à faire rentrer les ressources nécessaires et à organiser les dépenses. La diversification des missions de la maîtrise d'œuvre ainsi que la forte croissance des missions d'accompagnement - études de définition, assistance à la maîtrise d'ouvrage, aide à la programmation, bilans sociaux, concertations ou procédures de participation, accompagnement technique pendant les périodes de garantie – mettent en cause la légitimité du seul calcul de la rémunération au pourcentage des travaux réalisés. Etablir des prix de vente à partir de la connaissance des coûts de revient présente l'avantage d'engager une réflexion utile sur les coûts de fonctionnement et les temps de production.

La gestion des créances est une fonction fondamentale pour l'entreprise. Avant d'envisager la notion de recouvrement, il faut organiser le suivi de l'état de règlement des créances.

Cette session de formation peut être complétée par l'un des modules suivants afin d'acquérir l'intégralité des compétences nécessaires pour « Diriger une entreprise de MOE » et la pérenniser. [Programme](#)

- L'entreprise : cadre réglementaire, décisions stratégiques (statut juridique, statut social du dirigeant, responsabilité) Stratégies d'accès à la commande et de développement des activités
- Les ressources humaines salariées : règles de droit, contrats, salaires, recrutement
- Les contrats de maîtrise d'œuvre : principes et négociation
- Organiser la production : ressources, outils, méthodes
- Les collaborations : prestations de service entre architectes, sous-traitance, cotraitance, coopérations

Une réduction est accordée dès lors que vous vous inscrivez sur plusieurs modules :

- moins 100 € dès l'inscription à 3 modules
- moins 200 € dès l'inscription à 4 modules
- moins 300 € dès l'inscription à 5 modules
- moins 500 € dès l'inscription à 6 modules
- moins 600 € dès l'inscription à 7 modules

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Définir les stratégies et les modalités pratiques de la gestion financière

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#).

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge, aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

SALARIÉ(E) : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actaliens\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.

- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire
- le logo ACTALIENS BIM est en haut à droite de ce document, c'est une action de formation référencée dans le cadre du projet BIM susceptible de bénéficier d'une prise en charge spécifique BIM

LIBÉRAL(E), vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#), Vous devez à minima justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge.

Le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons

DEMANDEUR D'EMPLOI : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le [site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes concepteurs, responsables administratifs et financiers des entreprises de maîtrise d'œuvre

PRÉREQUIS

Connaissance du processus de production du projet et de l'organisation de la production de l'entreprise

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
Gestion MOE 3 - gestion et outils financiers

1 jour soit 7 heures de formation

4 heures en formation à distance - 3 heures de travail individuel à distance
1 étape de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	jeudi 12 novembre 2020, 09h00 - 11h00	100 % à distance
Distanciel synchrone	jeudi 12 novembre 2020, 14h00 - 16h00	100 % à distance

Ouverture de la plateforme de formation : 2 novembre 2020

Fermeture de la plateforme de formation : 22 novembre 2020

Étapes à valider : 1

Date de l'évaluation finale : 12 novembre 2020

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité :

- appréhender de manière à la fois globale et détaillée toutes les décisions liées à la question économique de l'entreprise
- définir les stratégies et les modalités pratiques de la gestion financière

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation proposée soit en présentiel, soit en distanciel - en format journée, en application du décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes et à distance - voir suivant la programmation

En présentiel : Présentation servant de fil conducteur à la formation, accompagnée de divers documents modèles : statuts types et de trames de pacte d'associés.

En distanciel : vous participerez à deux temps d'échanges en format classe virtuelle, en alternance avec des temps de travail individuel :

- 9h - 11h - classe virtuelle pour apport de connaissance et introductions des exercices
- 11h - 12h - travail individuel : exercices d'application
- 14h -16h - débriefing sur les exercices suivi d'un apport de connaissances complémentaires
- 16h - 17h - travail individuel et QCM de validation de la formation

En complément la formatrice répondra à vos interrogations par écrit jusqu'au soir 20h et vous bénéficierez d'une correction écrite des exercices.

Un support pédagogique sera remis aux participants servant de mémo.

Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.

Le programme ci-dessous est fourni à titre indicatif. Dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.

PROGRAMME

Outils de gestion

- Finalités de la gestion financière, prévisions

- Coûts de production, prix de vente

Gestion des temps travaillés affectables et non affectables

- Calcul des charges générales
- Calcul des coûts de revient
- Détermination des prix de vente
- Estimation de la mission

Facturation et recouvrement

- Différentes formes de facturations, mentions obligatoires
- Stratégies et processus de recouvrement des honoraires